

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/02/2022

RESTAURATION DES VITRAUX DU DÉAMBULATOIRE DE LA BASILIQUE CATHÉDRALE SAINT-DENIS 2,2 MILLIONS D'EUROS DU PLAN FRANCE RELANCE-PLAN CATHÉDRALE

Finalisation de la première opération de restauration des verrières portant sur les cinq chapelles centrales (verrières 1 à 10)

La basilique cathédrale Saint-Denis, propriété de l'État et classée au titre des monuments historiques en 1862, est un haut lieu de l'histoire de France. Elle accueille une nécropole royale qui abrite les tombes de nombreux souverains francs et français, depuis Dagobert I^{er} jusqu'à Louis XVIII. Elle est appelée communément la « basilique des rois ».

La basilique Saint-Denis est une église de style gothique, fondée à l'origine en tant qu'abbatiale. À ses origines, l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis est associée à l'histoire des Francs. L'église abbatiale a été dénommée « basilique » dès l'époque mérovingienne (629-639). Reconstituée par l'abbé Suger, conseiller des rois, de 1135 à 1144, il modifie le chevet et crée un déambulatoire à chapelles rayonnantes où resplendissent les vitraux. Dans chaque chapelle, il dispose deux grandes verrières en contrepoint. Pour ce projet, l'abbé Suger a eu recours aux meilleurs artistes et maîtres-verriers de la région. Le verre coloré était très rare au Moyen-Âge. Les vitraux auraient alors coûté plus chers que la construction en pierre de l'édifice. La reconstruction est achevée au XIII^e siècle sous le règne de Saint Louis, œuvre majeur de l'art gothique, l'église inaugure la place centrale de la lumière, symbole du divin, dans l'architecture religieuse. Elle obtient le statut de cathédrale du diocèse de Saint-Denis en 1966.

- ⇒ Les vitraux du déambulatoire de la basilique cathédrale Saint-Denis, datant de la moitié du XII^e siècle, constituent un véritable jalon de l'histoire du vitrail et leur valeur est, à ce titre, exceptionnelle. Les vitraux de la cathédrale de Chartres, en particulier l'Arbre de Jessé, s'inspirent de ceux de la basilique cathédrale de Saint-Denis. Très fragiles, les plus anciens vitraux de la basilique (au nombre de 31) ont été déposés en 1997, mis en conservation au laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), à Champs-sur-Marne, et remplacés par des fac-similés en polycarbonate. Leur fragilité ne permet pas de les reposer.

Depuis janvier 2022, le Ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France a entrepris une première opération d'un peu plus d'un an de restauration de ces vitraux, accompagnée d'une remise en état du déambulatoire et des chapelles. Cette opération est réalisée sous la maîtrise d'œuvre de Jacques MOULIN (2BDF), architecte en chef des monuments historiques (ACMH). Celle-ci entre dans sa dernière phase avec la pose des vitraux restaurés et copiés en janvier et ceux créés pour les baies 8 et 10 en avril-mai 2023.

Cette opération de restauration, décidée la DRAC Île-de-France, porte sur les cinq chapelles centrales et les vitraux (verrières 1 à 10) du déambulatoire. Ce chantier, outre la remise en état du déambulatoire et des chapelles, participe à trois démarches :

- La copie à l'identique des vitraux du XII^e siècle, véritable défi car réalisée parfaitement à l'identique des originaux avec des techniques donnant l'illusion d'un verre ancien (traitement du verre pour obtenir un « vieillissement »), une recherche sur les couleurs des verres, la réalisation par des restaurateurs ayant la spécialité de peinture sur verre ;
- La restauration des vitraux du XIX^e siècle : une fois replacés dans le déambulatoire, ils permettront à la basilique de retrouver sa luminosité pleine de couleurs et selon la pensée de l'abbé Suger sa « Lumière divine ». Il s'agissait déjà à l'époque de Suger de l'une des verrières les plus importantes jamais réalisées ;
- la création de vitraux pour les baies 8 et 10 dans un esprit de reconstitution archéologique et sur la base de la documentation rassemblée, qui permettra de redonner au déambulatoire une unité beaucoup plus grande.

Cette opération permettra au déambulatoire de resplendir à nouveau aux couleurs du fameux « bleu de Suger » appelés « Saphirs » par Suger. Il était formé à base de cobalt (et non de saphirs).

- ⇒ Ce chantier de restauration qui s'élève à 2,2 M€, est financé par l'État dans le cadre du plan France relance (plan cathédrale). L'opération de la basilique cathédrale Saint-Denis est la seule à caractère architectural et artistique, les autres opérations entrant dans le cadre du « plan cathédrale » ont des caractères plus techniques et de sécurité.

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Service communication
presse-dracidf@culture.gouv.fr
01 56 06 50 00